Tél : 01 60 61 90 16
Fax : 01 60 61 90 17
Email : ao@cdes.pro

# DESCRIPTION GENERALE DES MATERIELS ET METHODES A UTILISER

**Marché : Eradication de l'Hydrocotyle Fausse Renoncule sur la Sambre canalisée**

## Moyens mis en oeuvre

Pour mener à bien les opérations d'arrachage et respecter les exigences du CCTP, nous utiliserons les matériels suivants :

- Une barque à moteur pour l'arrachage manuel et le chargement des herbes jusqu'en berge.

- Un faucardeur avec un panier pour ramasser les flottants

- Un truxor pour accéder aux zones à faible tirant d'eau.

- Un camion benne 3t5 pour le transport des herbes jusqu'au centre de dépôt
- Du petit matériel (griffes, fourches, rateaux, waders, …)

Par ailleurs, l'ensemble du personnel et du matériel est dédié au chantier, afin d'éviter toute diffusion des herbes sur d'autres zones.

## Méthodologie d'exécution

- **Avant démarrage**

Avant le démarrage, un repérage visuel effectué par notre équipe sur place pour constater et relever les zones à traiter.

- **Procédure d'exécution**

**Arrachage manuel :**

L'arrachage manuel sera effectué pour les zones A et B.

**La méthodologie d'action sera la suivante :**

- Délimitation de la zone d'arrachage par la mise en place d'un filet de rétention (aval ou aval et amont ou entourant la zone selon le courant et la surface)
  Tous les filets seront régulièrement nettoyés.

*Nettoyage des filets*

- Premier arrachage à l'aide d'un râteau puis arrachage des racines à la main et enfin nettoyage des rémanents flottants à l'épuisette

- Nettoyage du filet puis dépose de celui-ci

Les compagnons seront répartis à la fois sur la berge et sur la barque. Ils seront équipés de waders et de gants. Les herbiers seront arrachés de l'amont vers l'aval pour piéger les boutures

avec le courant. Les opérateurs plongeront les mains au plus profond afin d'aller chercher le pied de la plante invasive tout en cherchant à rassembler les plantes à l'intérieur de ses bras.

Cette technique permet d'avoir un travail optimisé d'arrachage tout en prenant soin d'aller bien chercher au maximum la racine.

L'opérateur mettra ensuite sa brassée de plante dans l'embarcation nautique positionnée à ses côtés.

Parfois les plantes invasives se trouvent mêlées à d'autres plantes aquatiques. Les opérateurs prendront soin à n'arracher que la plante invasive. Nos opérateurs sont en effet sensibilisés, au sein de notre entreprise, sur les différentes espèces de végétaux pouvant être rencontrés.

*Exemple de stockage provisoire pouvant être mis en place*

**Arrachage mécanique à l'aide d'un Truxor :**

L'arrachage mécanique sera effectué pour les zones C et D.

**La méthodologie d'action sera la suivante :**

- Délimitation de la zone d'arrachage par la mise en place d'un filet de rétention (aval ou aval et amont ou entourant la zone selon le courant et la surface)
  Tous les filets seront régulièrement nettoyés.

- Arrachage à l'aide d'un Truxor soit en ramenant les plantes vers la berge soit en les entrainant perpendiculairement

- Ramassage des flottants à l'aide d'un petit faucardeur équipé d'un râteau de ramassage.

- Nettoyage des rémanents flottants et du filet puis dépose de celui-ci

Le but premier de l'arrachage de plantes aquatiques envahissantes est de libérer des espaces mais surtout d'extraire les racines de ces dernières pour empêcher toute repousse.

L'arrachage avec le Truxor permet d'évoluer dans des zones à faibles tirant d'eau, permettant ainsi d'arracher un maximum de plantes.

A l'aide du Truxor, les plantes flottantes seront ramenées vers la berge et les racines pouvant être accessibles par voie fluviale seront arrachées.

Le petit faucardeur équipé d'un rateau de ramassage récupérera les flottants.

Le filet ne sera déposé qu'après reprise des végétaux par camion, afin d'éviter que les tiges qui se cassent facilement n'émettent des racines.

Un arrachage manuel complémentaire sera réalisé à l'avancement.